

**CERTIFICAT D'URBANISME D'INFORMATION**  
**DELIVRE AU NOM DE LA COMMUNE DE LANGON**

**Numéro à rappeler : CU 33227 25 P0125 déposé le 05/09/2025**

**VU** le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.410-1, R.410-1 et suivants,

**VU** le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) approuvé par délibération du Conseil Communautaire du Sud Gironde en date du 20/12/2022 ; exécutoire en date du 23/01/2023, modifié le 08/04/2025 ;

**VU** l'arrêté municipal 2023-63 du 30/10/2023, portant délégation de fonction et de signature à Madame Chantale PHARAON, Première Adjointe au Maire en matière de Ressources humaines, d'environnement et de transition écologique et sociale ;

**VU** la demande de certificat d'urbanisme indiquant, en application de l'article L.410-1a) du code de l'urbanisme, les dispositions d'urbanisme applicables, les limitations administratives au droit de la propriété et la liste des taxes et redevances d'urbanisme applicables à un terrain ci-dessous référencé :

**CERTIFIE**

<b>IDENTIFICATION</b>	
<b>Adresse terrain</b>	15 Route de Roaillan / Domaine de Volutis 33210 LANGON
<b>Parcelle(s)</b>	Section : Section : D34, D35, D36, D372, D373, D378, D379, D385, D386, D91, D92, D93, D977 Surface du terrain : 67 861,00 m <sup>2</sup>
<b>Demandeur</b>	<b>CABINET PAILLARD HPUC</b> <b>266 Avenue Daumesnil</b> <b>75012 Paris</b> <a href="mailto:CABINET.PAILLARD@ORANGE.FR">CABINET.PAILLARD@ORANGE.FR</a>

#### **DROIT DE PREEMPTION**

Droit de préemption affecté au dossier - **le terrain est situé**

• Dans un périmètre ou s'applique le Droit de Préemption Urbain simple (DPU) instauré par délibération en date du 26/09/2023 (Avant toute mutation le propriétaire devra faire une déclaration d'intention d'aliéner auprès du bénéficiaire du droit de préemption. Elle comportera l'indication du prix et les conditions de la vente projetée. SANCTION : nullité de la vente en cas d'absence de déclaration)

#### **SERVITUDES APPLICABLES**

- Zone de bruit : classement sonore routier catégorie 2
- Amendement Dupont : inconstructibilité sur 100 mètres par rapport à l'autoroute
- Alignement : NEANT

#### **CONTENU DES DISPOSITIONS D'URBANISME**

Votre terrain est soumis au(x) zonage(s) suivant(s) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) approuvé le 20/12/2022, rendu exécutoire le 23/01/2023 et modifié le 08/04/2025 ;

##### Zone urbaine :

- Le terrain se situe en zone Urbaine du PLUI du Sud Gironde – secteur à vocation résidentielle
- L'emprise au sol est fixée à 60%
- Le terrain n'est pas situé dans un lotissement
- Le terrain est situé en zone de retrait et gonflement des argiles : aléa fort

#### **RÉGIMES DES TAXES ET PARTICIPATIONS D'URBANISME APPLICABLES AU TERRAIN**

(ARTICLES L 332-6 ET SUIVANTS DU CODE DE L'URBANISME)

**Taxes** : Les contributions cochées ci-dessous seront prescrites, selon le cas par le permis de construire, le permis d'aménager les prescriptions faites par l'autorité compétente à l'occasion d'une déclaration préalable (article L 332-28 du Code de l'Urbanisme).

- Taxe d'aménagement communale : taux 5%  
 Taxe d'aménagement départementale : taux 1.30%  
 Taxe d'archéologie préventive : 0.68€/m<sup>2</sup>

**Participations** : Les contributions cochées ci-dessous pourront être prescrites [article L 332-28 du Code de l'Urbanisme] :

- par le permis de construire
- le permis d'aménager
- les prescriptions faites par l'autorité compétente à l'occasion d'une déclaration préalable

**Participations exigibles sans procédure de délibération préalable.**

- Participations pour équipements publics exceptionnels [article L 332-8 du code de l'urbanisme]

**OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS**

Le présent certificat ne vaut pas autorisation de construire.

Fait à Langon, Le

22 SEP. 2025

La première Adjointe au Maire, Déléguée aux Ressources humaines, à l'environnement et à la transition écologique et sociale  
Chantale PHARAON.



**DUREE DE VALIDITE** : Conformément à l'article L 410-1 du Code de l'Urbanisme, lorsqu'une demande d'autorisation ou une déclaration préalable est déposée dans un délai de **dix-huit mois** à compter de la délivrance du présent certificat d'urbanisme, les dispositions d'urbanisme, le régime des taxes et participations d'urbanisme ainsi que les limitations administratives au droit de propriété tels qu'ils existaient à la date du présent certificat ne peuvent être remises en cause à l'exception des dispositions ayant pour objet la préservation de la sécurité ou de la salubrité publique.

**ATTENTION** Passé ce délai, aucune garantie au maintien des règles d'urbanisme indiquées dans le certificat ne vous est assurée. Il appartient au demandeur de s'assurer, préalablement à l'acquisition d'une construction, qu'aucune décision de justice n'a ordonné la démolition de cette construction (Greffre des tribunaux de Grande Instance, Notaires, ...).

**PROLONGATION DE VALIDITE** : Conformément à l'article R 410-17 du Code de l'Urbanisme, le certificat d'urbanisme peut être prorogé par périodes d'une année sur demande présentée deux mois au moins avant l'expiration du délai de validité si les prescriptions d'urbanisme, les servitudes administratives de tous ordres et le régime des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain n'ont pas changé.

La demande de prorogation, formulée en double exemplaire, par lettre accompagnée du certificat à proroger, est déposée et transmise dans les conditions prévues à l'article R 410-3 du Code de l'Urbanisme.

**DIVISION DE TERRAIN**

Sauf si la division constitue un lotissement (article R 315-1 du Code de l'Urbanisme), tout propriétaire a la possibilité de diviser son terrain comme il l'entend, mais les nouveaux lots de propriété issus de la division, qu'ils soient ou non bâties, ne sont pas nécessairement constructibles, compte tenu de leurs dimensions, de leurs formes et des règles d'urbanisme qui s'y appliquent.

Les cessions effectuées sans autorisation de lotir, alors que cette autorisation était nécessaire, sont entachées de nullité (Art L 315-1 du Code de l'Urbanisme). Il en est de même des divisions de propriétés bâties sur lesquelles un coefficient d'occupation des sols est applicable, non précédées de la délivrance d'un certificat d'urbanisme (Art L 111-5 du Code de l'Urbanisme), sauf exceptions prévues à l'article R 160-5 du même code).

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS**

Le destinataire d'un certificat d'urbanisme qui en conteste le contenu peut saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de la notification du certificat. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou saisir d'un recours hiérarchique le Ministre chargé de l'urbanisme lorsque le certificat est délivré par le Préfet.

Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de quatre mois vaut rejet implicite).

## NOTE DE RENSEIGNEMENTS DIVERS

Numéro à rappeler : CU 33227 25 P0125 déposé le 05/09/2025

<b>Cadre 1 : IDENTIFICATION</b>	
<b>Adresse terrain</b>	15 Route de Roaillan 33210 Langon
<b>Demandeur</b>	CABINET PAILLARD HPUC 266 Avenue Daumesnil 75012 Paris

### **L'ensemble du département de la Gironde :**

- Est classé zone à risque d'exposition au plomb (arrêté préfectoral du 22/12/2000 article 1334-5 du code de la santé publique – article 2 décret 99-484 du 09/06/1999 relatif aux mesures d'urgence contre le saturnisme)
- Est classé zone de surveillance et de lutte contre les termites. L'obtention d'un certificat antiparasitaire est obligatoire pour les propriétés bâties avant toute aliénation

### **La Commune de Langon :**

- Est située dans le périmètre d'un plan de prévention du risque inondation (PPRI) approuvé le 31/12/2001
- Est classée, par arrêté en date du 16 mars 2017, en zone de revitalisation rurale à compter du 1er juillet 2017
- N'est pas située dans le périmètre de PPRT
- Est située dans une zone de sismicité faible : niveau 1
- A institué un versement pour une participation à la construction (article 46 de la loi SRU)
- N'est pas concernée par un PPRN risque « effondrement » (il n'existe à ce jour qu'une cartographie de repérage, pas d'arrêté)
- L'obtention d'un certificat antiparasitaire est obligatoire pour les propriétés bâties avec toute aliénation.
- A instauré par délibération en date du 5/02/2018, modifiée par délibération en date du 29/03/2021, un périmètre dans lequel l'autorisation préalable de mise en location d'un logement est obligatoire
- A instauré par délibération en date du 29/03/2021, un périmètre dans lequel la déclaration préalable de mise en location d'un logement est obligatoire
- A instauré par délibération en date du 08/07/2021, un périmètre dans lequel toute division de propriété bâtie est soumise à autorisation
- A instauré par délibération en date du 8/07/2021, une taxe annuelle sur les friches commerciales
- A instauré en date du 10/02/2023, une taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux des terrains nus qui ont été rendus constructibles du fait de leur classement par un PLU (loi n° 2006872 du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement, article 46)
- A instauré par délibération en date du 10/02/2023 l'obligation du dépôt d'un permis de démolir préalable
- A instauré par délibération en date du 10/02/2023 l'obligation de déclaration préalable de travaux pour toute création ou modification de clôture
- A institué par délibération en date du 4/01/2011, un Périmètre de Sauvegarde du Commerce et de l'Artisanat de Proximité

### **La communauté de communes du Sud Gironde :**

- A instauré, sur toutes les zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), en date du 16/09/2023, un Droit de Préemption Urbain simple (DPU)
- La communauté de communes du Sud Gironde a instauré, par délibération en date du 10/07/2023, un règlement local de publicité intercommunal (RLPi)

### **Autres dispositions :**

- Le dispositif d'Information des Acquéreurs et des Locataires de biens immobiliers sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs dans le département de la Gironde (IAL) a été mis à jour par les 2 arrêtés suivants :
  - L'arrêté préfectoral en date du 23/07/2019 modifiant la liste des communes concernées par l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs,
  - L'arrêté préfectoral en date du 23/07/2019 fixant la liste des risques et des documents à prendre en compte pour l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs
- Le **contrôle de l'assainissement collectif** : est obligatoire sur le territoire communal conformément à la délibération du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Fargues Langon Toulenne, en date du 14/12/2011
- Le **contrôle de raccordement au système d'assainissement collectif** est rendu obligatoire, conformément à la délibération du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Fargues Langon Toulenne, en date du 01/12/2020

---

- **Information sur les Etablissement Recevant du Public (ERP)**

- La commune de Langon a instauré la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) sur tout le territoire communal par délibération du 25/06/2013
- Tout aménagement ou travaux engagé sur un ERP doit avoir été autorisé suite au dépôt d'une déclaration de travaux sur un ERP.
- Aucune création d'ERP n'est autorisée en zone Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) Rouge. En zone PPRI Bleu les travaux doivent être validés en mairie.
- Toute transformation d'un local en ERP doit faire l'objet d'une déclaration de travaux au titre des ERP. Si cette transformation de local en ERP est liée à des travaux sur le bâti existant, le dépôt d'un permis de construire valant ERP est obligatoire.
- La commune de Langon a validé une Charte d'Occupation du Domaine Public (ODP) à titre commercial en date du 3/06/2022 afin de réglementer l'installation des dispositifs d'information commerciaux et des terrasses sur l'ensemble de la commune.

Fait à Langon, Le

22 SEP. 2025

La première Adjointe au Maire, Déléguee aux  
Ressources humaines, à l'environnement et à la  
transition écologique et sociale  
Chantale PHARAON.



Commune de **LANGON** (Département de la Gironde)

Dossier n°250498

Adresse : **15 route de Roaillan**

**PLAN DE SITUATION**

Cadastre : section D n° 34, 35, 36, 91, 92, 93, 372, 373, 378, 379,  
385, 386 et 977

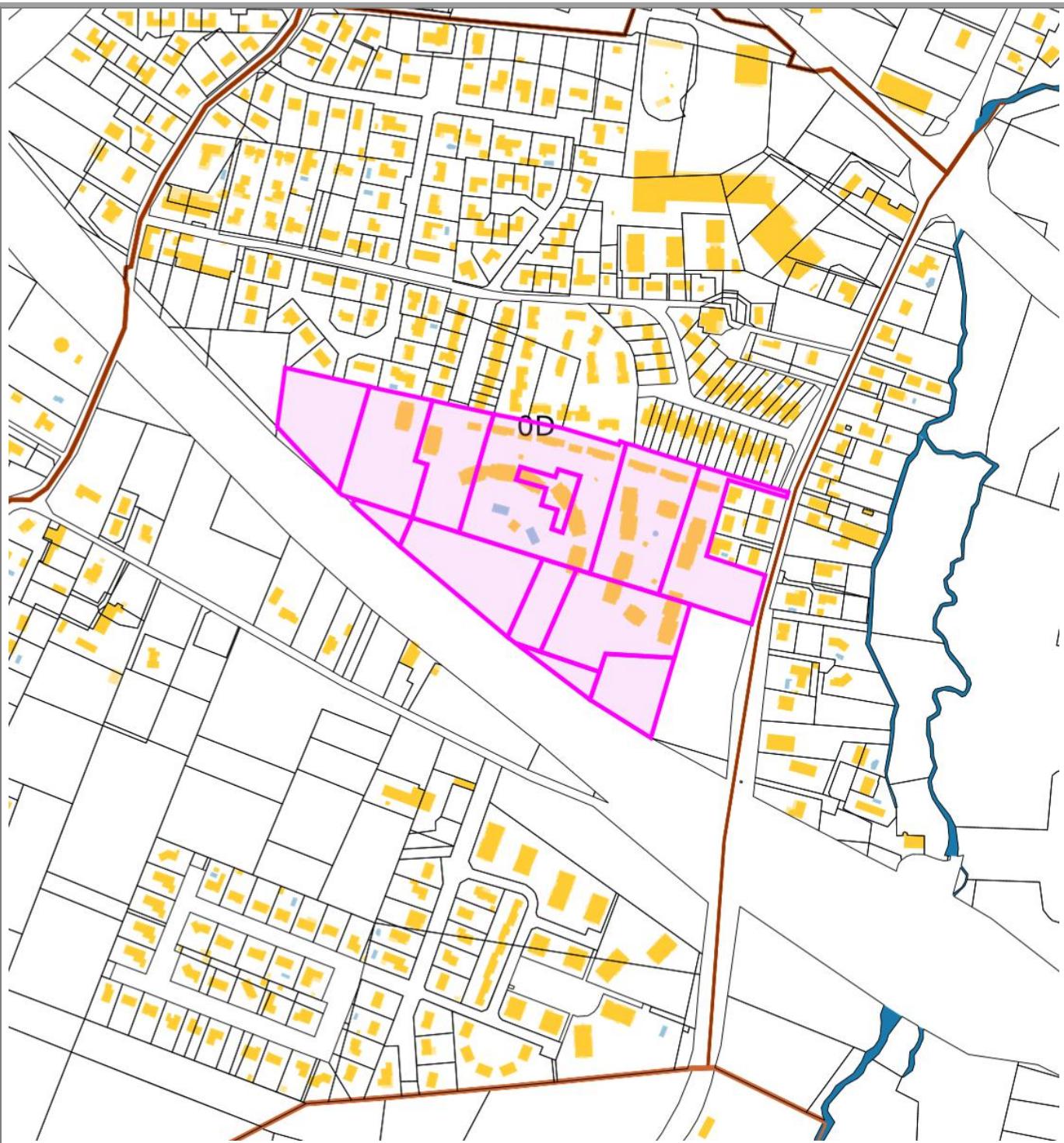
ECHELLE 1/5000

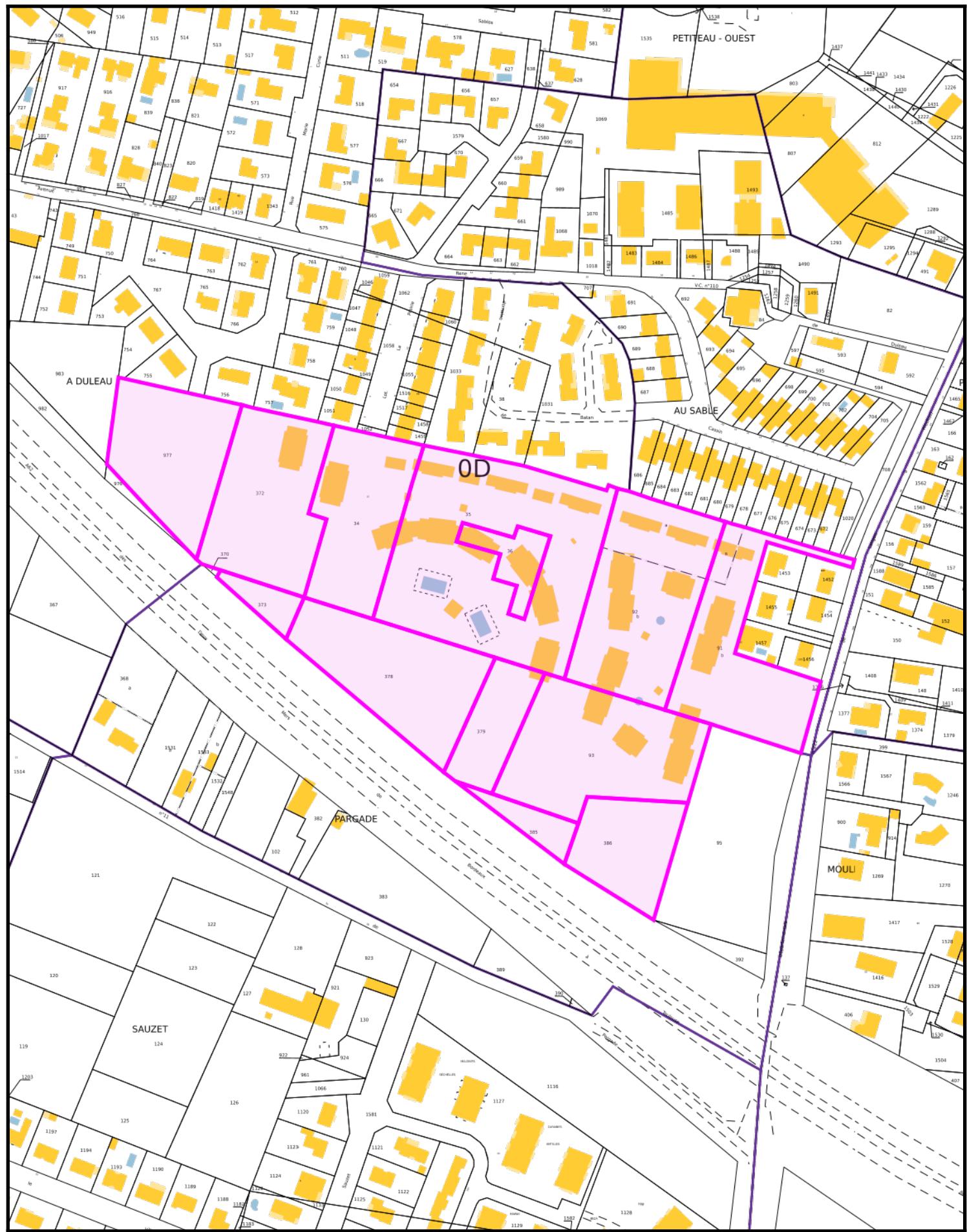
Contenance cadastrale : 67861 m<sup>2</sup>

PROPRIÉTAIRE : M. Jean-Louis SUIGNARD

Lots n° 183 et 272 de l'état descriptif de division

**EXTRAIT DE PLAN CADASTRAL**





Année de référence : 2025	Département : 33 0	Commune : 227 LANGON	TRES : 079	Numéro communal : S00322																						
<b>Titulaire(s) de droit(s)</b>																										
Droit réel : Propriétaire		Numéro propriétaire : MBQDR3																								
Nom : SUIGNARD Prénom : JEAN LOUIS																										
Adresse : 33 RUE DE KERLOBRET 29150 CHATEAULIN																										
<b>Propriété(s) bâtie(s)</b>																										
Désignation des propriétés					Identification du local					Évaluation du local																
An	Sec	N° Plan	C Part	N° Voirie	Adresse	Code Rivoli	Bat	Ent	Niv	N° porte	N° fiscal du local	S Tar	M Eval	AF	Nat loc	Cat	RC Com Imposable	Coll	Nat Exo	AN RET	AN DEB	Fraction RC Exo	%EXO	TX OM	Coef	RC TEOM
06	D	34		15	RTE DE ROAILLAN 001 LOT 0000183 382/10000	1335	J	01	01	00183	332270672889	227A	C	H	AP	4	1080									1 080
06	D	34		15	RTE DE ROAILLAN 001 LOT 0000272 16/10000	1335	PK	01	00	01272	332270673463	227A	C	H	PK	D	76									76
Total revenu imposable pour la part communale					Total revenu exonéré pour la part communale					Total revenu imposé pour la part communale																
1 156 euro(s)					0 euro(s)					1 156 euro(s)																

<b>Propriété(s) non bâtie(s)</b>																					
Désignation des propriétés					Évaluation															Livre foncier	
An	Sec	N° Plan	N° Voirie	Adresse	Code Rivoli	N° Parc Prim	FP/DP	S Tar	SUF	GR/SSGR	CL	Nat cult	Contenance	Revenu cadastral	Coll	Nat Exo	AN Ret	Fraction RC Exo	%EXO	TC	Feuillet
Contenance totale					Total de la part communale															Majoration des terrains constructibles	
					HA	A	CA	Revenu imposable			Revenu exonéré			Revenu imposé			Revenu exonéré			Revenu imposé	
								0			0			0			0			0	

Direction générale des finances publiques

Cellule d'assistance technique du SPDC

N° de dossier :

du lundi au vendredi

de 8h00 à 18h00

Courriel : [esi.orleans.adspdc@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:esi.orleans.adspdc@dgfip.finances.gouv.fr)

### Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du : 16/09/2025  
validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : 3304122111

SF2520117925

#### DESIGNATION DES PROPRIETES

Département : 033 Commune : 227 LANGON

Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	N° plan	Contenance
D	0034			15 RTE DE ROAILLAN	0ha55a12ca					
D	0035			15 RTE DE ROAILLAN	1ha28a24ca					
D	0036			15 RTE DE ROAILLAN	0ha13a66ca					
D	0091			15 RTE DE ROAILLAN	0ha62a78ca					
D	0092			15 RTE DE ROAILLAN	0ha80a39ca					
D	0093			15 RTE DE ROAILLAN	0ha75a85ca					
D	0372			15 RTE DE ROAILLAN	0ha65a10ca					
D	0373			15 RTE DE ROAILLAN	0ha08a48ca					
D	0378			15 RTE DE ROAILLAN	0ha62a63ca					
D	0379			15 RTE DE ROAILLAN	0ha24a67ca					
D	0385			15 RTE DE ROAILLAN	0ha10a05ca					

#### OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Décrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30



## DESIGNATION DES PROPRIETES

Département : 033					Commune : 227 LANGON					
Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	N° plan	Contenance
D	0386			15 RTE DE ROAILLAN	0ha36a00ca					
D	0977			15 RTE DE ROAILLAN	0ha55a64ca					
D	0034	001	183		382/10000					
D	0034	001	272		16/10000					

## Fiche parcelle cadastrale

Langon  
D 34

Géofoncier

Fiche éditée le 19 septembre 2025 à 11h59 (UTC +0200)  
Par CABINET PAILLARD HPUC

### AVERTISSEMENT :

Les informations présentes sur cette fiche sont fournies à titre informatif.  
Elles sont issues des bases de données du portail Géofoncier et de la DGFIP telles qu'elles se présentent  
à la date d'édition de cette fiche.

### CARACTERISTIQUES

**Commune** : Langon (33227)  
**Préfixe** : 000  
**Section** : D  
**Numéro** : 34

**Adresse postale la plus proche** :  
23 Allée de la Prairie 33210 Langon



### INFORMATIONS CADASTRALES

**Contenance cadastrale** : 55 a 12 ca \*  
**Parcelle arpentée** : non

Pas d'information sur l'origine de la parcelle.

**Lieu-dit cadastral** : A DULEAU

\* Ne vaut pas certificat de surface





• **139000 €**

Date de la mutation : 2024-05-27  
Prix / m<sup>2</sup> estimé : 2106,06 € / m<sup>2</sup>

**Locaux**

dépendance (isolée)  
maison (66 m<sup>2</sup> , 3 pièce(s) )

• **85000 €**

Date de la mutation : 2024-04-16  
Prix / m<sup>2</sup> estimé : 2073,17 € / m<sup>2</sup>

**Locaux**

dépendance (isolée)  
appartement (41 m<sup>2</sup> , 2 pièce(s) )

• **112000 €**

Date de la mutation : 2024-02-28  
Prix / m<sup>2</sup> estimé : 2153,85 € / m<sup>2</sup>

**Locaux**

dépendance (isolée)  
appartement (52 m<sup>2</sup> , 3 pièce(s) )

• **76000 €**

Date de la mutation : 2024-02-06  
Prix / m<sup>2</sup> estimé : 2171,43 € / m<sup>2</sup>

**Locaux**

dépendance (isolée)  
appartement (35 m<sup>2</sup> , 2 pièce(s) )

• **72200 €**

Date de la mutation : 2024-02-01  
Prix / m<sup>2</sup> estimé : 2256,25 € / m<sup>2</sup>

**Locaux**

dépendance (isolée)  
appartement (32 m<sup>2</sup> , 2 pièce(s) )

• **92500 €**

Date de la mutation : 2024-01-26  
Prix / m<sup>2</sup> estimé : 2256,1 € / m<sup>2</sup>

**Locaux**

dépendance (isolée)  
appartement (41 m<sup>2</sup> , 2 pièce(s) )

## Fiche parcelle cadastrale

Langon  
D 35

Géofoncier

Fiche éditée le 19 septembre 2025 à 11h59 (UTC +0200)  
Par CABINET PAILLARD HPUC

### AVERTISSEMENT :

Les informations présentes sur cette fiche sont fournies à titre informatif.  
Elles sont issues des bases de données du portail Géofoncier et de la DGFIP telles qu'elles se présentent  
à la date d'édition de cette fiche.

### CARACTERISTIQUES

**Commune** : Langon (33227)  
**Préfixe** : 000  
**Section** : D  
**Numéro** : 35

**Adresse postale la plus proche :**  
8 Résidence le Domaine de Batant 33210 Langon



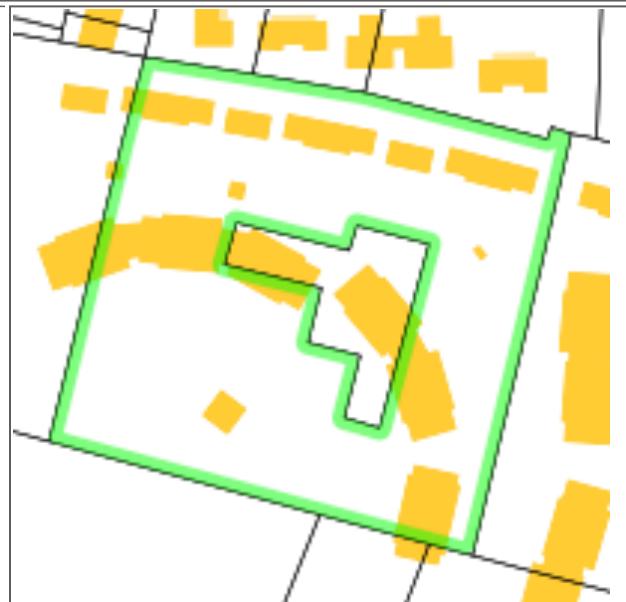
### INFORMATIONS CADASTRALES

**Contenance cadastrale** : 1 ha 28 a 24 ca \*  
**Parcelle arpentée** : non

Pas d'information sur l'origine de la parcelle.

**Lieu-dit cadastral** : A DULEAU

\* Ne vaut pas certificat de surface



## **GEOMETRES-EXPERTS**

### **Dossier(s) de géomètre-expert situé(s) sur la parcelle ou citant la parcelle :**

Aucun dossier trouvé sur cette parcelle.

### **Coordonnées des détenteurs :**

Bientôt disponible

## **URBANISME**

### **Cette commune est couverte par un PLU**

U2A : zone urbaine à vocation résidentielle sur la commune de LANGON

Zone U2A

## **RISQUES**

Lien de génération du rapport Géorisques

<https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/rapport2?form-adresse=true&isCadastral=false&city=Langon&type=housenumber&typeForm=adresse&codeInsee=332>  
Résidence le Domaine de Batant 33210 Langon

## **VALEURS FONCIERES VENALES \***

Aucune vente trouvée sur cette parcelle.

## Fiche parcelle cadastrale

Langon  
D 36

Géofoncier

Fiche éditée le 19 septembre 2025 à 11h58 (UTC +0200)  
Par CABINET PAILLARD HPUC

### AVERTISSEMENT :

Les informations présentes sur cette fiche sont fournies à titre informatif.  
Elles sont issues des bases de données du portail Géofoncier et de la DGFIP telles qu'elles se présentent  
à la date d'édition de cette fiche.

### CARACTERISTIQUES

**Commune** : Langon (33227)  
**Préfixe** : 000  
**Section** : D  
**Numéro** : 36

**Adresse postale la plus proche :**  
12 Résidence le Domaine de Batant 33210 Langon



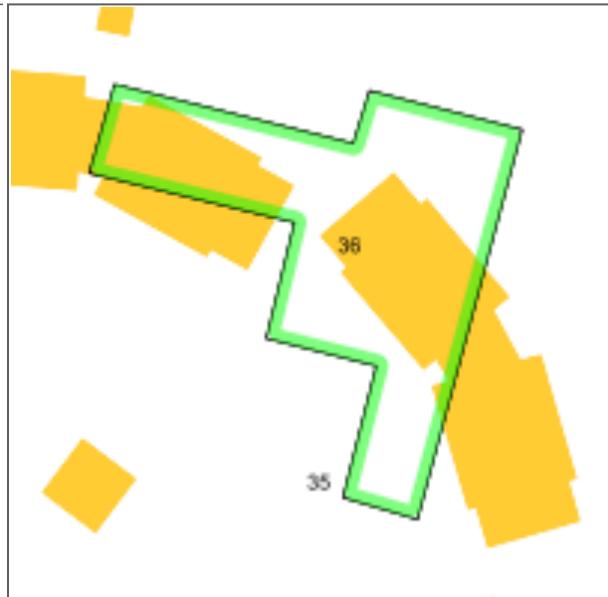
### INFORMATIONS CADASTRALES

**Contenance cadastrale** : 13 a 66 ca \*  
**Parcelle arpentée** : non

Pas d'information sur l'origine de la parcelle.

**Lieu-dit cadastral** : A DULEAU

\* Ne vaut pas certificat de surface



## **GEOMETRES-EXPERTS**

### **Dossier(s) de géomètre-expert situé(s) sur la parcelle ou citant la parcelle :**

Aucun dossier trouvé sur cette parcelle.

### **Coordonnées des détenteurs :**

Bientôt disponible

## **URBANISME**

### **Cette commune est couverte par un PLU**

U2A : zone urbaine à vocation résidentielle sur la commune de LANGON

Zone U2A

## **RISQUES**

Lien de génération du rapport Géorisques

<https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/rapport2?form-adresse=true&isCadastral=false&city=Langon&type=housenumber&typeForm=adresse&codeInsee=332>  
Résidence le Domaine de Batant 33210 Langon

## **VALEURS FONCIERES VENALES \***

Aucune vente trouvée sur cette parcelle.

## Fiche parcelle cadastrale

Langon  
D 91

Géofoncier

Fiche éditée le 19 septembre 2025 à 11h58 (UTC +0200)  
Par CABINET PAILLARD HPUC

### AVERTISSEMENT :

Les informations présentes sur cette fiche sont fournies à titre informatif.  
Elles sont issues des bases de données du portail Géofoncier et de la DGFIP telles qu'elles se présentent  
à la date d'édition de cette fiche.

### CARACTERISTIQUES

**Commune** : Langon (33227)  
**Préfixe** : 000  
**Section** : D  
**Numéro** : 91

**Adresse postale la plus proche** :  
13c Route de Roaillan 33210 Langon



### INFORMATIONS CADASTRALES

**Contenance cadastrale** : 62 a 78 ca \*  
**Parcelle arpentée** : non

Pas d'information sur l'origine de la parcelle.

**Lieu-dit cadastral** : AU SABLE

\* Ne vaut pas certificat de surface



## **GEOMETRES-EXPERTS**

### **Dossier(s) de géomètre-expert situé(s) sur la parcelle ou citant la parcelle :**

Aucun dossier trouvé sur cette parcelle.

### **Coordonnées des détenteurs :**

Bientôt disponible

## **URBANISME**

### **Cette commune est couverte par un PLU**

U2A : zone urbaine à vocation résidentielle sur la commune de LANGON

Zone U2A

## **RISQUES**

Lien de génération du rapport Géorisques

<https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/rapport2?form-adresse=true&isCadastral=false&city=Langon&type=housenumber&typeForm=adresse&codeInsee=33240&label=Route%20de%20Roaillan%2033210%20Langon>

## **VALEURS FONCIERES VENALES \***

Aucune vente trouvée sur cette parcelle.

## Fiche parcelle cadastrale

Langon  
D 92

Géofoncier

Fiche éditée le 19 septembre 2025 à 11h58 (UTC +0200)  
Par CABINET PAILLARD HPUC

### AVERTISSEMENT :

Les informations présentes sur cette fiche sont fournies à titre informatif.  
Elles sont issues des bases de données du portail Géofoncier et de la DGFIP telles qu'elles se présentent  
à la date d'édition de cette fiche.

### CARACTERISTIQUES

**Commune** : Langon (33227)  
**Préfixe** : 000  
**Section** : D  
**Numéro** : 92

**Adresse postale la plus proche :**  
16 Résidence le Domaine de Batant 33210 Langon



### INFORMATIONS CADASTRALES

**Contenance cadastrale** : 80 a 39 ca \*  
**Parcelle arpentée** : non

Pas d'information sur l'origine de la parcelle.

**Lieu-dit cadastral** : AU SABLE

\* Ne vaut pas certificat de surface



## **GEOMETRES-EXPERTS**

### **Dossier(s) de géomètre-expert situé(s) sur la parcelle ou citant la parcelle :**

Aucun dossier trouvé sur cette parcelle.

### **Coordonnées des détenteurs :**

Bientôt disponible

## **URBANISME**

### **Cette commune est couverte par un PLU**

U2A : zone urbaine à vocation résidentielle sur la commune de LANGON

Zone U2A

## **RISQUES**

Lien de génération du rapport Géorisques

<https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/rapport2?form-adresse=true&isCadastral=false&city=Langon&type=housenumber&typeForm=adresse&codeInsee=332>  
Résidence le Domaine de Batant 33210 Langon

## **VALEURS FONCIERES VENALES \***

Aucune vente trouvée sur cette parcelle.

## Fiche parcelle cadastrale

Langon  
D 93

Géofoncier

Fiche éditée le 19 septembre 2025 à 11h55 (UTC +0200)  
Par CABINET PAILLARD HPUC

### AVERTISSEMENT :

Les informations présentes sur cette fiche sont fournies à titre informatif.  
Elles sont issues des bases de données du portail Géofoncier et de la DGFIP telles qu'elles se présentent  
à la date d'édition de cette fiche.

### CARACTERISTIQUES

**Commune** : Langon (33227)  
**Préfixe** : 000  
**Section** : D  
**Numéro** : 93

**Adresse postale la plus proche** :  
15 Route de Roaillan 33210 Langon



### INFORMATIONS CADASTRALES

**Contenance cadastrale** : 75 a 85 ca \*  
**Parcelle arpentée** : non

Pas d'information sur l'origine de la parcelle.

**Lieu-dit cadastral** : PARGADE

\* Ne vaut pas certificat de surface



## **GEOMETRES-EXPERTS**

### **Dossier(s) de géomètre-expert situé(s) sur la parcelle ou citant la parcelle :**

Aucun dossier trouvé sur cette parcelle.

### **Coordonnées des détenteurs :**

Bientôt disponible

## **URBANISME**

### **Cette commune est couverte par un PLU**

U2A : zone urbaine à vocation résidentielle sur la commune de LANGON

Zone U2A

## **RISQUES**

Lien de génération du rapport Géorisques

<https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/rapport2?form-adresse=true&isCadastral=false&city=Langon&type=housenumber&typeForm=adresse&codeInsee=33240&label=Route%20de%20Roaillan%2033210%20Langon>

## **VALEURS FONCIERES VENALES \***

Aucune vente trouvée sur cette parcelle.

## Fiche parcelle cadastrale

Langon  
D 372

Géofoncier

Fiche éditée le 19 septembre 2025 à 11h58 (UTC +0200)  
Par CABINET PAILLARD HPUC

### AVERTISSEMENT :

Les informations présentes sur cette fiche sont fournies à titre informatif.  
Elles sont issues des bases de données du portail Géofoncier et de la DGFIP telles qu'elles se présentent  
à la date d'édition de cette fiche.

### CARACTERISTIQUES

**Commune** : Langon (33227)  
**Préfixe** : 000  
**Section** : D  
**Numéro** : 372

**Adresse postale la plus proche** :  
12 Allée de la Prairie 33210 Langon



### INFORMATIONS CADASTRALES

**Contenance cadastrale** : 65 a 10 ca \*  
**Parcelle arpentée** : non

Parcelle créée par Jean-Pierre SARPOULET en 1970  
(pv de délimitation).

**Lieu-dit cadastral** : A DULEAU

\* Ne vaut pas certificat de surface



## **GEOMETRES-EXPERTS**

### **Dossier(s) de géomètre-expert situé(s) sur la parcelle ou citant la parcelle :**

Aucun dossier trouvé sur cette parcelle.

### **Coordonnées des détenteurs :**

Bientôt disponible

## **URBANISME**

### **Cette commune est couverte par un PLU**

U2A : zone urbaine à vocation résidentielle sur la commune de LANGON

Zone U2A

## **RISQUES**

Lien de génération du rapport Géorisques

<https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/rapport2?form-adresse=true&isCadastral=false&city=Langon&type=housenumber&typeForm=adresse&codeInsee=332>  
Allée de la Prairie 33210 Langon

## **VALEURS FONCIERES VENALES \***

Aucune vente trouvée sur cette parcelle.

## Fiche parcelle cadastrale

Langon  
D 373

Géofoncier

Fiche éditée le 19 septembre 2025 à 11h57 (UTC +0200)  
Par CABINET PAILLARD HPUC

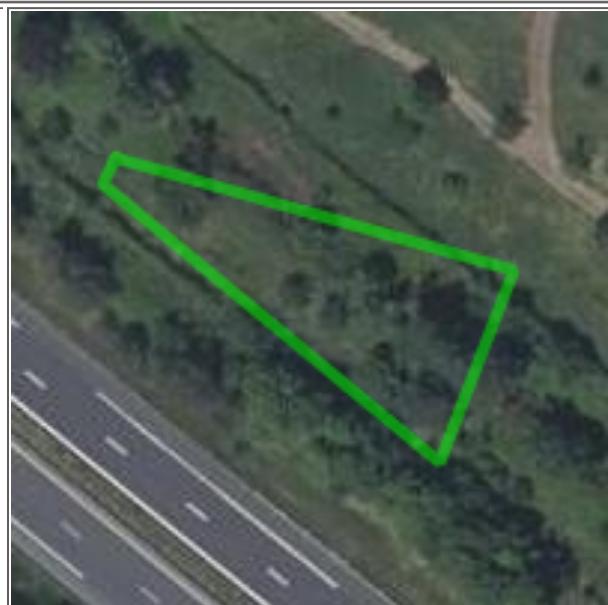
### AVERTISSEMENT :

Les informations présentes sur cette fiche sont fournies à titre informatif.  
Elles sont issues des bases de données du portail Géofoncier et de la DGFIP telles qu'elles se présentent  
à la date d'édition de cette fiche.

### CARACTERISTIQUES

**Commune** : Langon (33227)  
**Préfixe** : 000  
**Section** : D  
**Numéro** : 373

**Adresse postale la plus proche** :  
23 Allée de la Prairie 33210 Langon



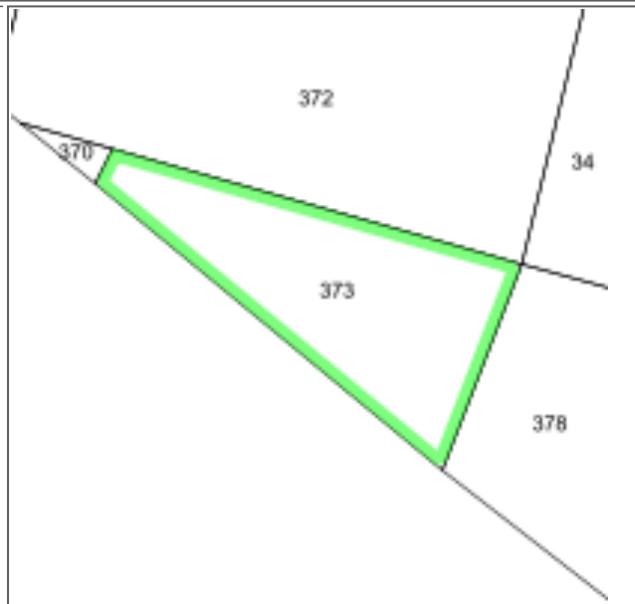
### INFORMATIONS CADASTRALES

**Contenance cadastrale** : 8 a 48 ca \*  
**Parcelle arpentée** : non

Parcelle créée par Jean-Pierre SARPOULET en 1970  
(pv de délimitation).

**Lieu-dit cadastral** : PARGADE

\* Ne vaut pas certificat de surface



## **GEOMETRES-EXPERTS**

### **Dossier(s) de géomètre-expert situé(s) sur la parcelle ou citant la parcelle :**

Aucun dossier trouvé sur cette parcelle.

### **Coordonnées des détenteurs :**

Bientôt disponible

## **URBANISME**

### **Cette commune est couverte par un PLU**

N6A : zone naturelle "classique" sur la commune de LANGON

Zone N6A

## **RISQUES**

Lien de génération du rapport Géorisques

<https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/rapport2?form-adresse=true&isCadastral=false&city=Langon&type=housenumber&typeForm=adresse&codeInsee=332>  
Allée de la Prairie 33210 Langon

## **VALEURS FONCIERES VENALES \***

Aucune vente trouvée sur cette parcelle.

## Fiche parcelle cadastrale

Langon  
D 378

Géofoncier

Fiche éditée le 19 septembre 2025 à 11h57 (UTC +0200)  
Par CABINET PAILLARD HPUC

### AVERTISSEMENT :

Les informations présentes sur cette fiche sont fournies à titre informatif.  
Elles sont issues des bases de données du portail Géofoncier et de la DGFIP telles qu'elles se présentent  
à la date d'édition de cette fiche.

### CARACTERISTIQUES

**Commune** : Langon (33227)  
**Préfixe** : 000  
**Section** : D  
**Numéro** : 378

**Adresse postale la plus proche :**  
23 Route de la Pargade 33210 Langon



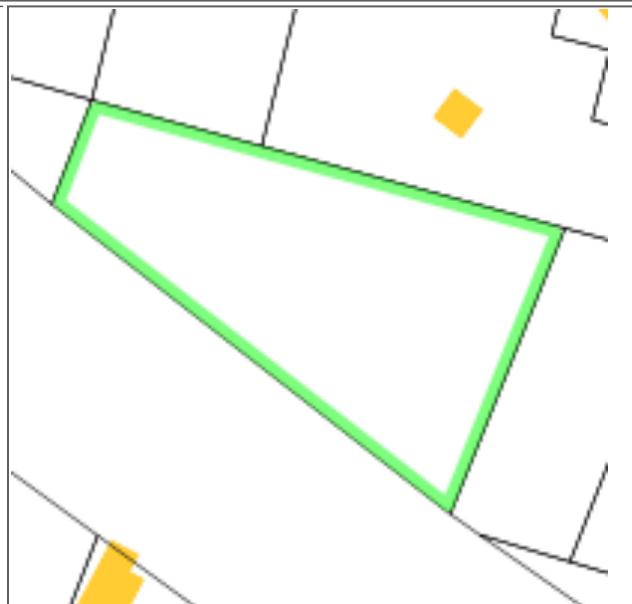
### INFORMATIONS CADASTRALES

**Contenance cadastrale** : 62 a 63 ca \*  
**Parcelle arpentée** : non

Parcelle créée par Jean-Pierre SARPOULET en 1970  
(pv de délimitation).

**Lieu-dit cadastral** : PARGADE

\* Ne vaut pas certificat de surface



## **GEOMETRES-EXPERTS**

### **Dossier(s) de géomètre-expert situé(s) sur la parcelle ou citant la parcelle :**

Aucun dossier trouvé sur cette parcelle.

### **Coordonnées des détenteurs :**

Bientôt disponible

## **URBANISME**

### **Cette commune est couverte par un PLU**

N6A : zone naturelle "classique" sur la commune de LANGON

Zone N6A

## **RISQUES**

Lien de génération du rapport Géorisques

<https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/rapport2?form-adresse=true&isCadastre=false&city=Langon&type=housenumber&typeForm=adresse&codeInsee=332>  
Route de la Pargade 33210 Langon

## **VALEURS FONCIERES VENALES \***

Aucune vente trouvée sur cette parcelle.

## Fiche parcelle cadastrale

Langon  
D 379

Géofoncier

Fiche éditée le 19 septembre 2025 à 11h57 (UTC +0200)  
Par CABINET PAILLARD HPUC

### AVERTISSEMENT :

Les informations présentes sur cette fiche sont fournies à titre informatif.  
Elles sont issues des bases de données du portail Géofoncier et de la DGFIP telles qu'elles se présentent  
à la date d'édition de cette fiche.

### CARACTERISTIQUES

**Commune** : Langon (33227)  
**Préfixe** : 000  
**Section** : D  
**Numéro** : 379

**Adresse postale la plus proche :**  
40 Route de la Pargade 33210 Langon



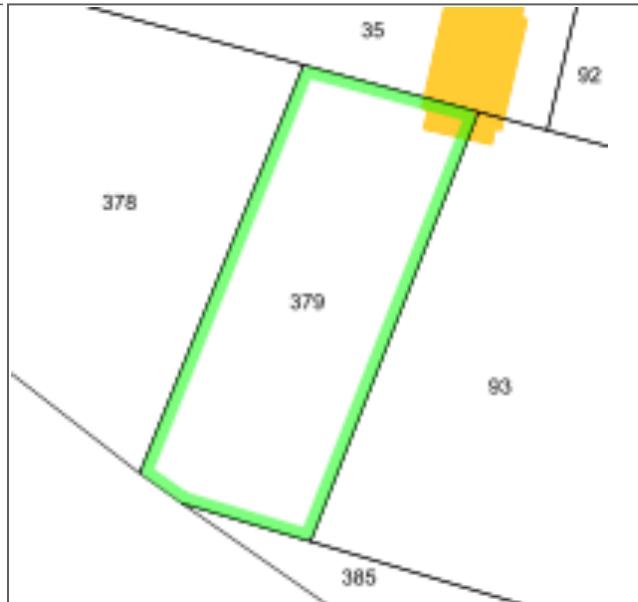
### INFORMATIONS CADASTRALES

**Contenance cadastrale** : 24 a 67 ca \*  
**Parcelle arpentée** : non

Parcelle créée par Jean-Pierre SARPOULET en 1970  
(pv de délimitation).

**Lieu-dit cadastral** : PARGADE

\* Ne vaut pas certificat de surface



## **GEOMETRES-EXPERTS**

### **Dossier(s) de géomètre-expert situé(s) sur la parcelle ou citant la parcelle :**

Aucun dossier trouvé sur cette parcelle.

### **Coordonnées des détenteurs :**

Bientôt disponible

## **URBANISME**

### **Cette commune est couverte par un PLU**

U2A : zone urbaine à vocation résidentielle sur la commune de LANGON  
Zone U2A

## **RISQUES**

Lien de génération du rapport Géorisques

<https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/rapport2?form-adresse=true&isCadastral=false&city=Langon&type=housenumber&typeForm=adresse&codeInsee=332>  
Route de la Pargade 33210 Langon

## **VALEURS FONCIERES VENALES \***

Aucune vente trouvée sur cette parcelle.

## Fiche parcelle cadastrale

Langon  
D 385

Géofoncier

Fiche éditée le 19 septembre 2025 à 11h56 (UTC +0200)  
Par CABINET PAILLARD HPUC

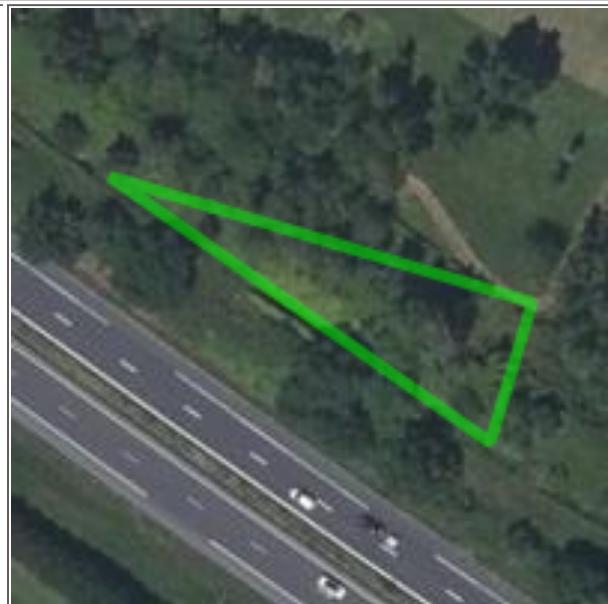
### AVERTISSEMENT :

Les informations présentes sur cette fiche sont fournies à titre informatif.  
Elles sont issues des bases de données du portail Géofoncier et de la DGFIP telles qu'elles se présentent  
à la date d'édition de cette fiche.

### CARACTERISTIQUES

**Commune** : Langon (33227)  
**Préfixe** : 000  
**Section** : D  
**Numéro** : 385

**Adresse postale la plus proche :**  
40 Route de la Pargade 33210 Langon



### INFORMATIONS CADASTRALES

**Contenance cadastrale** : 10 a 5 ca \*  
**Parcelle arpentée** : non

Parcelle créée par Jean-Pierre SARPOULET en 1970  
(pv de délimitation).

**Lieu-dit cadastral** : PARGADE

\* Ne vaut pas certificat de surface



## **GEOMETRES-EXPERTS**

### **Dossier(s) de géomètre-expert situé(s) sur la parcelle ou citant la parcelle :**

Aucun dossier trouvé sur cette parcelle.

### **Coordonnées des détenteurs :**

Bientôt disponible

## **URBANISME**

### **Cette commune est couverte par un PLU**

N6A : zone naturelle "classique" sur la commune de LANGON

Zone N6A

## **RISQUES**

Lien de génération du rapport Géorisques

<https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/rapport2?form-adresse=true&isCadastre=false&city=Langon&type=housenumber&typeForm=adresse&codeInsee=332>  
Route de la Pargade 33210 Langon

## **VALEURS FONCIERES VENALES \***

Aucune vente trouvée sur cette parcelle.

## Fiche parcelle cadastrale

Langon  
D 386

Géofoncier

Fiche éditée le 19 septembre 2025 à 11h56 (UTC +0200)  
Par CABINET PAILLARD HPUC

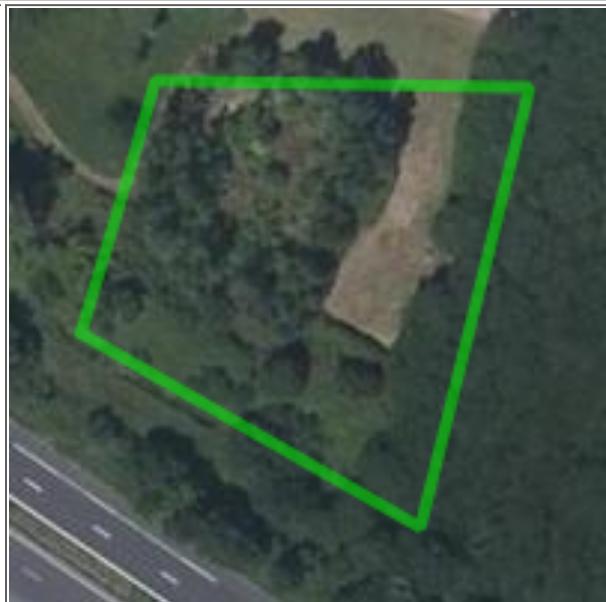
### AVERTISSEMENT :

Les informations présentes sur cette fiche sont fournies à titre informatif.  
Elles sont issues des bases de données du portail Géofoncier et de la DGFIP telles qu'elles se présentent  
à la date d'édition de cette fiche.

### CARACTERISTIQUES

**Commune** : Langon (33227)  
**Préfixe** : 000  
**Section** : D  
**Numéro** : 386

**Adresse postale la plus proche :**  
46 Route de Roaillan 33210 Langon



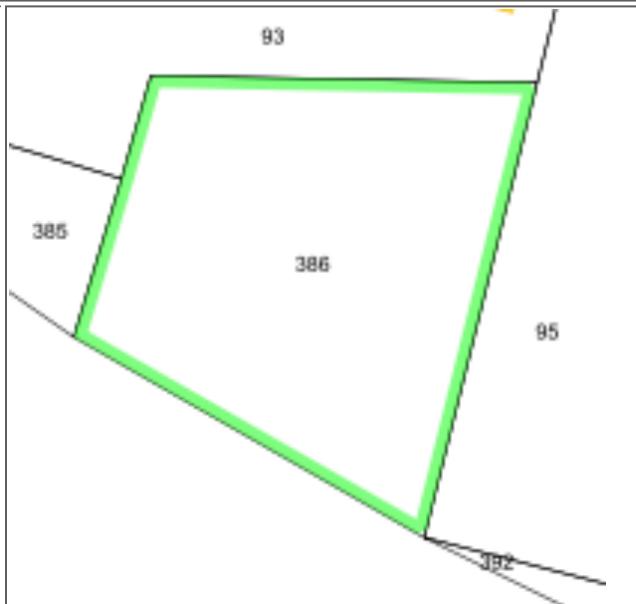
### INFORMATIONS CADASTRALES

**Contenance cadastrale** : 36 a \*  
**Parcelle arpentée** : non

Parcelle créée par Jean-Pierre SARPOULET en 1970  
(pv de délimitation).

**Lieu-dit cadastral** : PARGADE

\* Ne vaut pas certificat de surface



## **GEOMETRES-EXPERTS**

### **Dossier(s) de géomètre-expert situé(s) sur la parcelle ou citant la parcelle :**

Aucun dossier trouvé sur cette parcelle.

### **Coordonnées des détenteurs :**

Bientôt disponible

## **URBANISME**

### **Cette commune est couverte par un PLU**

N6A : zone naturelle "classique" sur la commune de LANGON  
Zone N6A

## **RISQUES**

Lien de génération du rapport Géorisques

<https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/rapport2?form-adresse=true&isCadastral=false&city=Langon&type=housenumber&typeForm=adresse&codeInsee=33240&label=Route%20de%20Roaillan%2033210%20Langon>

## **VALEURS FONCIERES VENALES \***

Aucune vente trouvée sur cette parcelle.

## Fiche parcelle cadastrale

Langon  
D 977

Géofoncier

Fiche éditée le 19 septembre 2025 à 11h56 (UTC +0200)  
Par CABINET PAILLARD HPUC

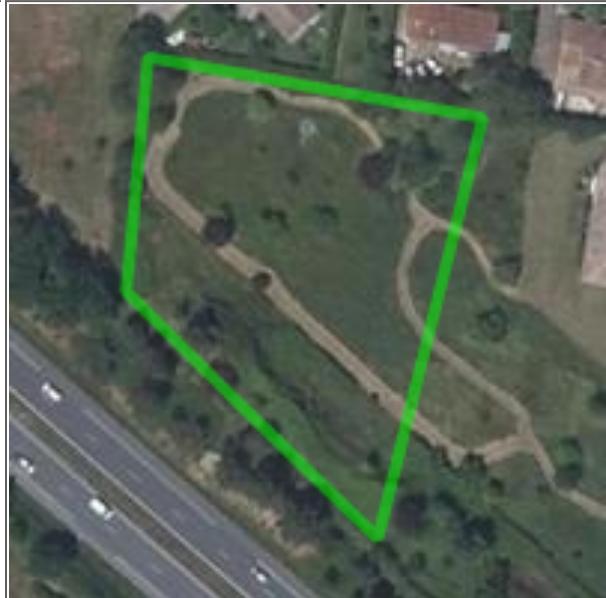
### AVERTISSEMENT :

Les informations présentes sur cette fiche sont fournies à titre informatif.  
Elles sont issues des bases de données du portail Géofoncier et de la DGFIP telles qu'elles se présentent  
à la date d'édition de cette fiche.

### CARACTERISTIQUES

**Commune** : Langon (33227)  
**Préfixe** : 000  
**Section** : D  
**Numéro** : 977

**Adresse postale la plus proche :**  
8 Lotissement Couthures 33210 Langon



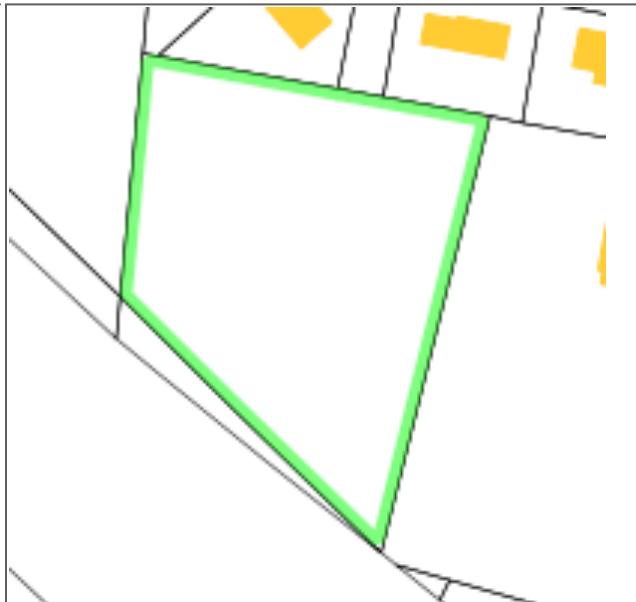
### INFORMATIONS CADASTRALES

**Contenance cadastrale** : 55 a 64 ca \*  
**Parcelle arpentée** : non

Parcelle issue d'une division effectuée par Thierry BARBOT en 1998 (document d'arpentage).

**Lieu-dit cadastral** : A DULEAU

\* Ne vaut pas certificat de surface



## **GEOMETRES-EXPERTS**

### **Dossier(s) de géomètre-expert situé(s) sur la parcelle ou citant la parcelle :**

Aucun dossier trouvé sur cette parcelle.

### **Coordonnées des détenteurs :**

Bientôt disponible

## **URBANISME**

### **Cette commune est couverte par un PLU**

N6A : zone naturelle "classique" sur la commune de LANGON

Zone N6A

## **RISQUES**

Lien de génération du rapport Géorisques

<https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/rapport2?form-adresse=true&isCadastral=false&city=Langon&type=housenumber&typeForm=adresse&codeInsee=332>  
Lotissement Couthures 33210 Langon

## **VALEURS FONCIERES VENALES \***

Aucune vente trouvée sur cette parcelle.

# Document Modificatif du Parcellaire Cadastral n°33227-000-1295K

Commune de Langon (33227)

## RÉFÉRENCES

Commune (INSEE) : Langon (33227)

Préfixe : 000 Référence : 1295 K

## INFORMATIONS



■ Type  
Document d'Arpentage

■ Auteur  
THIERRY BARBOT

■ Personne habilitée  
Thierry BARBOT (04019)

■ Statut  
Appliqué (le 02/12/1998)

■ Commentaire  
reconnaissance du GE par analyse auteur

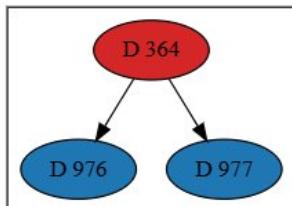
■ Source  
DFI (le 24/04/2017)



## FILIATIONS

Graphique Tableau

■ Parcelle ancienne  
■ Parcelle actuelle



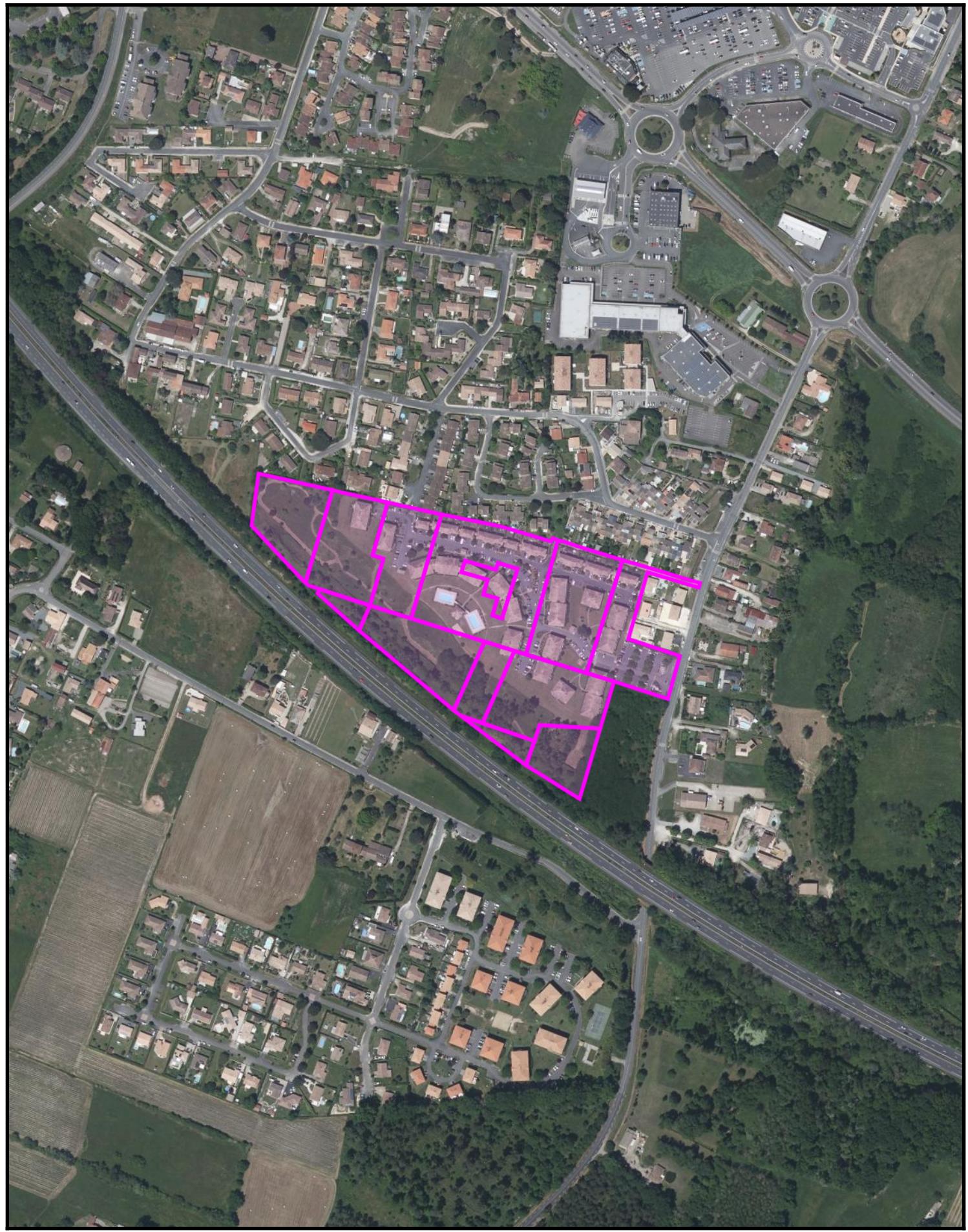
## DOSSIERS GEOFONCIER

Aucun dossier n'a pu être rattaché à ce DMPC



CABINET PAILLARD  
HPUC

# CFF / SUIGNARD



Commune : Langon (33)  
Edité le : 19-09-2025 11:54 (UTC + 1)  
Edité par : CABINET PAILLARD HPUC

Echelle : 1 / 5000  
Projection : RGF93 Lambert 93

0 50 100 150m



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Ce QR Code peut servir à vérifier l'authenticité des données contenues dans ce document.

## ÉTAT DES RISQUES POUR L'INFORMATION DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES

Établi le 30 septembre 2025

La loi du 30 juillet 2003 a institué une obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL) : le propriétaire d'un bien immobilier (bâti ou non bâti) est tenu d'informer l'acquéreur ou le locataire du bien sur certains risques majeurs auquel ce bien est exposé, au moyen d'un état des risques, ceci afin de bien les informer et de faciliter la mise en œuvre des mesures de protection éventuelles .

L'état des risques est obligatoire à la première visite.

Attention! Le non respect de ces obligations peut entraîner une annulation du contrat ou une réfaction du prix.

Ce document est un état des risques pré-rempli mis à disposition par l'État depuis [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr). Il répond au modèle arrêté par le ministre chargé de la prévention des risques prévu par l'article R. 125-26 du code de l'environnement.

Il appartient au propriétaire du bien de vérifier l'exactitude de ces informations autant que de besoin et, le cas échéant, de les compléter à partir de celles disponibles sur le site internet de la préfecture ou de celles dont ils disposent, notamment les sinistres que le bien a subis.

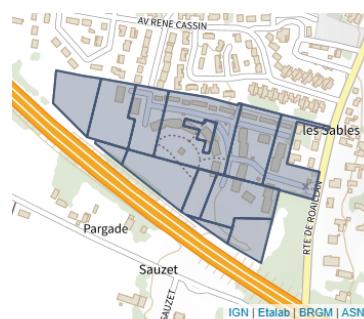
En complément, il aborde en annexe d'autres risques référencés auxquels la parcelle est exposée.

Cet état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL) est établi pour les parcelles mentionnées ci-dessous.

### PARCELLE(S)

33210 LANGON

Code parcelle :  
**000-D-378, 000-D-386, 000-D-385, 000-D-379, 000-D-93, 000-D-92, 000-D-91, 000-D-35, 000-D-34, 000-D-977, 000-D-372, 000-D-373, 000-D-36**



Parcelle(s) : 000-D-378, 000-D-386, 000-D-385, 000-D-379, 000-D-93, 000-D-92, 000-D-91, 000-D-35, 000-D-34, 000-D-977, 000-D-372, 000-D-373, 000-D-36, 33210 LANGON

## INFORMATIONS À PRÉCISER PAR LE VENDEUR / BAILLEUR

### INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE À LA SUITE D'UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

**Le bien a-t-il fait l'objet d'indemnisation par une assurance suite à des dégâts liés à une catastrophe ?**

Vous trouverez la liste des arrêtés de catastrophes naturelles pris sur la commune en annexe 2 ci-après (s'il y en a eu).

Les parties signataires à l'acte certifient avoir pris connaissance des informations restituées dans ce document et certifient avoir été en mesure de les corriger et le cas échéant de les compléter à partir des informations disponibles sur le site internet de la Préfecture ou d'informations concernant le bien, notamment les sinistres que le bien a subis.

### SIGNATURES

Vendeur / Bailleur

Date et lieu

Acheteur / Locataire

## ANNEXE 1 : A L'ADRESSE SAISIE, LES RISQUES SUIVANTS EXISTENT MAIS NE FONT PAS L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL



### ARGILE : 3/3

- 1 : Exposition faible
- 2 : Exposition moyenne
- 3 : Exposition fort

Les sols argileux évoluent en fonction de leur teneur en eau. De fortes variations d'eau (sécheresse ou d'apport massif d'eau) peuvent donc fragiliser progressivement les constructions (notamment les maisons individuelles aux fondations superficielles) suite à des gonflements et des tassements du sol, et entraîner des dégâts pouvant être importants. Le zonage argile identifie les zones exposées à ce phénomène de retrait-gonflement selon leur degré d'exposition.

Exposition forte : La probabilité de survenue d'un sinistre est élevée et l'intensité des phénomènes attendus est forte. Les constructions, notamment les maisons individuelles, doivent être réalisées en suivant des prescriptions constructives ad hoc. Pour plus de détails :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sols-argileux-secheresse-et-construction#e3>

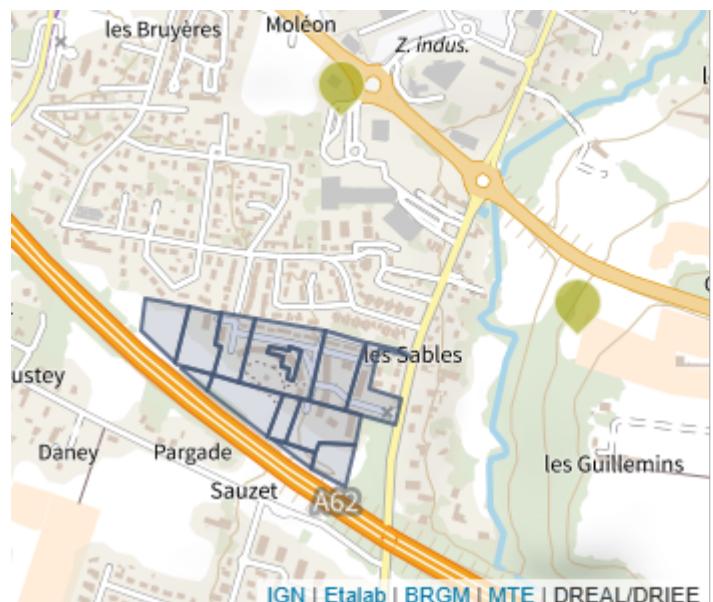


### POLLUTION DES SOLS (500 m)

Les pollutions des sols peuvent présenter un risque sanitaire lors des changements d'usage des sols (travaux, aménagements changement d'affectation des terrains) si elles ne sont pas prises en compte dans le cadre du projet.

Dans un rayon de 500 m autour de votre parcelle, sont identifiés :

- 2 site(s) potentiellement pollué(s), référencé(s) dans l'inventaire des sites ayant accueilli par le passé une activité qui a pu générer une pollution des sols (CASIAS).



## ANNEXE 2 : LISTE DES ARRÊTÉS CAT-NAT PRIS SUR LA COMMUNE

Cette liste est utile notamment pour renseigner la question de l'état des risques relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe naturelle.

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles (CAT-NAT) : 22

Source : CCR

Inondations et/ou Coulées de Boue : 15

<b>Code national CATNAT</b>	<b>Début le</b>	<b>Fin le</b>	<b>Arrêté du</b>	<b>Sur le JO du</b>
ECOZ8800025A	18/03/1988	21/03/1988	10/06/1988	19/06/1988
INTE0500890A	23/04/2005	24/04/2005	16/12/2005	30/12/2005
INTE1824833A	15/07/2018	15/07/2018	17/09/2018	20/10/2018
INTE1926063A	26/07/2019	26/07/2019	16/09/2019	23/10/2019
INTE2014521A	09/05/2020	11/05/2020	16/06/2020	10/07/2020
INTE2105706A	01/02/2021	09/02/2021	19/02/2021	24/02/2021
INTE2519692A	09/05/2025	09/05/2025	08/07/2025	16/07/2025
INTE9500699A	10/08/1995	10/08/1995	26/12/1995	07/01/1996
INTE9700269A	16/05/1997	16/05/1997	08/07/1997	19/07/1997
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
INTX9210273A	31/08/1991	01/09/1991	29/07/1992	15/08/1992
IOCE0902322A	24/01/2009	27/01/2009	28/01/2009	29/01/2009
NOR19821130	06/11/1982	10/11/1982	30/11/1982	02/12/1982
NOR19830111	08/12/1982	31/12/1982	11/01/1983	13/01/1983
NOR19861211	11/08/1986	11/08/1986	11/12/1986	09/01/1987

Sécheresse : 3

<b>Code national CATNAT</b>	<b>Début le</b>	<b>Fin le</b>	<b>Arrêté du</b>	<b>Sur le JO du</b>
INTE0500808A	01/07/2003	30/09/2003	22/11/2005	13/12/2005
INTE9300372A	01/01/1990	31/12/1991	16/08/1993	03/09/1993
IOME2308745A	01/04/2022	31/12/2022	03/04/2023	03/05/2023

Chocs Mécaniques liés à l'action des Vagues : 2

<b>Code national CATNAT</b>	<b>Début le</b>	<b>Fin le</b>	<b>Arrêté du</b>	<b>Sur le JO du</b>
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
IOCE0902322A	24/01/2009	27/01/2009	28/01/2009	29/01/2009

Parcelle(s) : 000-D-378, 000-D-386, 000-D-385, 000-D-379, 000-D-93, 000-D-92, 000-D-91, 000-D-35, 000-D-34, 000-D-977, 000-D-372, 000-D-373, 000-D-36, 33210 LANGON



Mouvement de Terrain : 1

<b>Code national CATNAT</b>	<b>Début le</b>	<b>Fin le</b>	<b>Arrêté du</b>	<b>Sur le JO du</b>
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Tempête : 1

<b>Code national CATNAT</b>	<b>Début le</b>	<b>Fin le</b>	<b>Arrêté du</b>	<b>Sur le JO du</b>
NOR19821130	06/11/1982	10/11/1982	30/11/1982	02/12/1982

Parcelle(s) : 000-D-378, 000-D-386, 000-D-385, 000-D-379, 000-D-93, 000-D-92, 000-D-91, 000-D-35, 000-D-34, 000-D-977, 000-D-372, 000-D-373, 000-D-36, 33210 LANGON

## ANNEXE 3 : SITUATION DU RISQUE DE POLLUTION DES SOLS DANS UN RAYON DE 500 M AUTOUR DE VOTRE BIEN

Inventaire CASIAS des anciens sites industriels et activités de services

Nom du site	Fiche détaillée
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3775749">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3775749</a>
STATION SERVICE LECLERC	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3775772">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3775772</a>

Parcelle(s) : 000-D-378, 000-D-386, 000-D-385, 000-D-379, 000-D-93, 000-D-92, 000-D-91, 000-D-35, 000-D-34, 000-D-977, 000-D-372, 000-D-373, 000-D-36, 33210 LANGON